

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

Novembre 2023 / juin 2024, Paris

CS26

**INNOVATIONS SOCIALES,
ÉCONOMIE SOCIALE ET
SOLIDAIRE, ÉCONOMIE
PLURIELLE ET SOCIÉTÉ
DE SERVICES
SPÉCIALITÉ CULTURE**

Sous la direction de Jean-Louis Laville, Chaire Economie Solidaire du Conservatoire National des Arts et Métiers

**Bénéficiez d'une spécialisation articulant étroitement
approche théorique, connaissance des expériences et
des nouvelles politiques publiques.**

> 90 heures d'enseignement



le cnam



Ce certificat, issu des réflexions menées depuis plusieurs années par le CNAM, Opale, l'Ufisc et leurs partenaires sur l'identification des besoins en formation professionnelle sur la thématique culture et ESS, et sur les solutions, démarches et outils à développer pour « l'après crise sanitaire », a vu le jour en 2020.

La formation est organisée autour de 12 journées thématiques (dont 3 journées de visites apprenantes dans des structures culturelles et hors champ culturel), avec des interventions articulées entre praticien.ne.s et chercheur.se.s, et 3 jours de tutorat collectif pour un total de 90 heures sur 9 mois. Elle donne lieu à la délivrance d'un certificat de spécialisation CNAM.



COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Mieux maîtriser l'environnement et les compétences pour le développement d'activités, en particulier artistiques et culturelles, à travers un modèle d'économie sociale et solidaire, tenant compte des droits culturels et des pratiques de coopération
- ▶ Mieux maîtriser les enjeux de l'ESS à travers une approche transversale et par la dimension culturelle
- ▶ Développer ses connaissances dans le domaine et enrichir ses expériences pour :
 - Acquérir de nouvelles responsabilités dans des structures de l'économie sociale et solidaire
 - Animer ou créer un projet d'utilité sociale et collective, en particulier dans le champ artistique et culturel
 - Se spécialiser dans une activité à vocation d'utilité sociale et collective ou développer un service à la personne
 - Participer à l'élaboration de politiques publiques territoriales visant à promouvoir un modèle économique et social durable dans le respect des droits fondamentaux, en particulier culturels

THEMATIQUES PRINCIPALES ABORDEES

- Economie solidaire, innovation sociale et droits humains ; recomposition de l'action d'intérêt général
- Entreprenariat collectif, coopérations, droits culturels et dimension citoyenne dans l'organisation socio-économique professionnelle
- Mutations et transitions culturelles
- Méthodologie de projet

PUBLIC

- ▶ Personnes déjà engagées dans la vie professionnelle (dans le domaine culturel, de l'éducation populaire, du social, etc.) bénévoles ou salariées
- ▶ Porteur.se.s de projets (culturel, social, etc.)
- ▶ Professionnel.le.s des collectivités territoriales : élu.e.s ou technicien.nes
- ▶ Personnes en transition, en reconversion
- ▶ Artistes

Les précédentes promotions étaient composées d'étudiant.e.s en situation professionnelle (expérience allant de 5 à 40 ans) de issu.e.s en grande partie du secteur culturel mais également du social, de l'insertion, de collectivités publiques, etc. déjà impliqué.e.s dans des projets ou se trouvant dans une volonté de montage de nouveau projet ou d'intégration d'un existant.

Nombre de participants : 12 minimum / 30 maximum



CONDITIONS D'ACCÈS

Bac +4 ou expérience professionnelle d'au moins 3 ans
Le certificat est accessible aux personnes ayant des besoins spécifiques, notamment en termes de situations de handicap. Ces besoins feront l'objet d'adaptations suite à des échanges avec la coordination de la formation.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

L'approche plurielle et les interactions entre praticien.ne.s et chercheur.se.s dans les apprentissages délivrés permettent aux stagiaires de construire une analyse sur leurs parcours et leurs secteurs professionnels. Elle leur donne des clés pour appréhender les évolutions de leurs métiers et les compétences adaptées à ce nouveau contexte. La dimension transversale de la formation permet d'englober plusieurs métiers, en particulier dans le champ de l'ESS et de la culture. Elle vise particulièrement les métiers de développement d'activités artistiques et culturelles, d'éducation populaire, d'utilité sociale, et de coopération territoriale.

[Voir le débouché professionnel des diplômé.e.s](#)

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

La validation du certificat est prononcée au vu d'une note de validation de 15/20 pages rédigée par chaque étudiant.e à l'issue de sa formation et qui permet la délivrance d'un certificat de spécialisation.

Le certificat de spécialisation est constitutif du master Sciences humaines et sociales conduite du changement et innovations sociales, économie sociale et solidaire (MR065-2). Il donne lieu à une dispense de l'USSO1A (10ECTS).

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Dans un contexte très évolutif, il est décisif que les acquis des recherches récentes puissent être rapidement transmis en formation. C'est sur cette articulation entre recherche et formation qu'est bâti l'ensemble du cycle.

Après l'introduction générale, les journées sont construites sur une interaction forte entre les praticien.ne.s et les chercheur.se.s afin que les apports de ces derniers soient mobilisés comme des ressources pour les actions sectorielles et territorialisées.

Sur les 12 journées de formation, 3 journées donnent lieu à des visites dans des structures artistiques et culturelles.

Chaque journée donne lieu à l'alimentation d'un espace ressource en ligne lié à la formation, proposant une synthèse fiable et accessible des données fournies et des textes d'approfondissement.

INTRODUCTION & FONDAMENTAUX > ECONOMIE SOLIDAIRE, INNOVATION SOCIALE ET DROITS HUMAINS : RECOMPOSITION DE L'ACTION D'INTERET GENERAL

Les liens entre culture et ESS : grands enjeux et historique

Présentation du secteur, repères historiques - Focus sur les associations artistiques et culturelles employeuses - Manifeste pour une autre économie des arts et de la culture - Expériences et spécificités - Enjeux socio-économiques des arts et de la culture au service des droits culturels et de la diversité culturelle.

Économie culturelle solidaire

Économie et solidarité, histoire et actualité : associationnisme, économie et solidarité, le débat de la première moitié du dix-neuvième siècle - Marché et État social - Cadre de l'économie plurielle - Entreprendre collectivement pour l'Intérêt général - Economie solidaire - Economie Sociale - Loi ESS - Expériences contemporaines.

Droits culturels, droits humains et communs

Dignité, liberté et responsabilité - Droits indivisibles - Liberté d'expression artistique et participation à la vie culturelle - Prise en compte des identités et de la diversité - Textes normatifs - Nouveaux référentiels - Pratiques d'acteurs - Effectivité et politiques des droits culturels.

Innovation sociale et Coconstruction entre acteurs d'un territoire

Coopération territoriale. Exemple de réseaux ou de groupement territoriaux. Constitution et accompagnement d'un projet de territoire. Enjeux de la reconfiguration des territoires. Points d'appui à la coopération.

STRUCTURATION INTERNE ET GESTION D'UN PROJET D'ECONOMIE SOLIDAIRE

Spécificités et évolution du paysage professionnel et des métiers

Concept de travail - Métiers et évolutions - Modes d'emplois et protection sociale (intermittents, indépendants, auteurs) - Pratique professionnelle des droits culturels - Egalité Femme / Homme et luttes contre les discriminations - Consolidation de l'emploi : politiques, dispositif local d'accompagnement, formation professionnelle, leviers coopératifs (GE, CAE, collectifs...).



Coconstruction avec les collectivités publiques

Contractualisation entre initiatives et collectivités. Subvention. Commande publique. Processus de coconstruction. Objectifs et points d'attention. Expériences de coconstruction territoriales et régionales.

Gouvernance collective des initiatives culturelles d'économie solidaire

Définitions - Tensions entre autogestion et association - Communauté de travailleurs - Gouvernement multi-partie prenante - Lisibilité et évolution normative - Expériences de processus de délibérations et de prises de décision collective - Méthodes de la gouvernance innovante.

Structuration interne et gestion, modèle économique

Gestion d'une initiative non lucrative (structuration juridique, fiscalité etc.) - Ingénierie financière et modèles de financement : hybridation des ressources et pluralité des comportements économiques - Tensions entre les comportements économiques

LES EXPERIENCES INNOVANTES & INSPIRANTES

3 visites apprenantes :

- Visite de lieux du champ culturel et hors champ culturel
- Rencontre et échanges avec des équipes de lieux et projets
- Analyse des projets avec grilles de visites construites par les étudiant.e.s

TUTORAT

L'attribution du Certificat de spécialisation « Innovations sociales, économie sociale et solidaire, économie plurielle, société de services. Spécialité culture » suppose la rédaction d'une note de validation. L'objectif de cet exercice écrit est d'évaluer la capacité de l'étudiant.e à questionner une situation concrète issue ou pas de son expérience professionnelle et son aptitude à l'analyser en mobilisant les connaissances acquises pendant la formation.

Un accompagnement collectif et individuel porte sur le sujet de la note, son plan détaillé ainsi que sa composition écrite. Il fait l'objet d'une discussion, d'un soutien pédagogique et d'une transmission documentaire complémentaire selon les sujets choisis.

Le tutorat collectif : 3 journées

Tutorat individuel : 3 heures par étudiant.e

ENCADREMENT

La direction pédagogique est assurée par Jean-Louis Laville, avec l'appui d'Opale et de l'Ufisc.

Le pilotage est assuré par le Cnam, Opale et l'Ufisc

Les intervenant.e.s sont des chercheur.se.s attaché.e.s au CNAM et/ou à d'autres laboratoires de recherche et des professionnel.le.s du secteur des arts et de la culture ou d'autres champs étudiés.

LIEUX ET MODALITES DE TENUE DE LA FORMATION

En présentiel. En alternance :

- Conservatoire National des Arts et Métiers : 292 Rue Saint-Martin, 75003 Paris // 2, rue Conté, 75003 Paris
- Opale, 21 rue des Malmaisons, 75013 Paris
- Les visites de terrain se déroulent en Ile-de-France

DUREE, HORAIRES

- De novembre 2023 à mai 2024
- 2 à 3 jours consécutifs par mois
- Horaires : 9h30/12h30 et 14h/17h
- 90 heures de formation

CALENDRIER (susceptible de modifications)

2023

Lundi 13 nov

Lundi 4 déc

Mardi 14 nov

Mardi 5 déc

Merc. 15 nov

Merc. 6 déc

2024

Lundi 8 janv

Lundi 5 février

Lundi 11 mars

Mardi 2 avril

Mardi 14 mai

Mardi 9 janv

Mardi 6 février

Mardi 12 mars

Merc. 3 avril

Rédaction du mémoire : janvier à mai

Jury : juin

TARIFS ET CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

- ▶ Prise en charge individuelle : 1 500€
- ▶ Prise en charge par l'employeur : 3 000€
- ▶ Formation éligible :
 - au financement par les OPCO (Afdas, Uniformation, PO EP, Opcommerce, etc.)
 - au Compte Personnel de Formation (CPF) : 3 000€
 - à la prise en charge par Pôle Emploi (AF_0000135053)

CANDIDATURES ET MODALITES D'INSCRIPTION

- Demande de devis/pré-inscription :

https://fd7.formdesk.com/opale/formation_CNAM_cult.ESS

- Dossier de candidature comprenant : CV, lettre de motivation
Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée (à concurrence du nombre de places disponibles). Un accusé de réception et une convention sont envoyés à l'entreprise et/ou au stagiaire pour confirmer l'inscription. Un engagement écrit est nécessaire

CONTACT

Dellya Ombade / formation@opale.asso.fr / 01 45 65 20 00

